

Culture et  
censure:

## LE SILENCE D'AUGUSTE LEGROS

**D**evant le silence gêné du maire de Saint-Denis sur les questions soulevées par la manifestation d'une poignée d'intolérants contre «Je vous salue Marie» le film de Godard, l'opinion est placée devant une alternative plutôt inquiétante:

- Ou bien le maire de Saint-Denis, en ne faisant pas respecter l'ordre public éventuellement troublé par quelques trublions, fait un terrible aveu de faiblesse. Il se montre incapable de faire respecter un droit élémentaire du citoyen et de sauvegarder l'image de «centre universitaire» qui est, entre autres fonctions, celle de Saint-Denis... C'est en ce cas la preuve flagrante d'un manque d'autorité...

- Ou bien il faut interpréter son téléx aux propriétaires de salles «spectacles et publicité...» comme un appel du pied à peine déguisé aux éléments les plus réactionnaires et les plus intolérants de l'Eglise catholique: une façon de leur dire que son «pouvoir de police» ne s'exercera pas contre eux puisque toute manifestation intempestive de leur part serait un réflexe «d'auto-défense».

Le maire de Saint-Denis voudrait jeter de l'huile sur le feu, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

P.D.

## Sacré... T.A.K.!

**M**ercredi 28 octobre 1987, TAK et un certain nombre de Tamponnais manifestent contre le film «Je vous salue Marie». La télé et les radios se font l'écho de ses explications: les manifestants sont choqués par le film. Premier couac! certains affirment ne pas avoir vu le film. Mais la foi a ses raisons... que ceux qui m'ont éduqué m'ont appris à respecter.

Jeudi 29 octobre 1987, l'après-midi par la presse du matin les propos tenus par certains manifestants on est venu faire le tas... on avait à voir des enfants à Saint-Denis et on a profité des bus gratuits...

8 heures, ma journée commence et je découvre, comme d'autres collègues, que l'attitude sceptique que j'avais eue vis à vis de la presse du matin était injustifiée. Parmi les élèves absents le mercredi, il s'en trouve qui ont (je donne la substance des motifs) «été retenus par M. le maire pour manifester pour la Vierge».

Première raison d'être surpris. Comment un maire peut-il entraîner de force ses administrés et de plus des mineurs dans des combats qu'il engage à partir de ses convictions religieuses?

Mais je ne suis pas au comble de la stupéfaction: en effet, je découvre peu après que parmi les élèves «invités» il y a des enfants d'employés municipaux. C'est ce qu'on appelle de la réquisition. D'autant que les conditions dans lesquelles a été organisée l'expédition écartaient toute idée de volontariat des élèves concernés. En soi, c'est déjà un scandale. Mais admettons que le militant de la foi qu'a été le maire en cette occasion a réussi à soulever les montagnes, en l'occurrence à convaincre les jeunes et à les entraîner dans son sillage de croisade moderne. Certes! Mais si foi il y a eu et si elle a été si communicative, alors que M. le maire explique comment il n'a pu convaincre son propre fils de sécher les cours du mercredi pour aller renforcer les rangs de la Jeunesse tamponnaise et battre la semelle devant RFO depuis 4 heures du matin.

En vérité, une journée de cours étant importante, il était normal que la progéniture de TAK se gavat de nourriture intellectuelle. Ça peut servir sur terre. Quant aux autres... bandes de pauvres, n'est-il pas dit que le royaume des cieux leur appartient? Alors ils peuvent bien rater une journée de cours. Ils auront le paradis en cas d'échec scolaire.

R.T., enseignant  
au Tampon

## T.A.K.: ARRIÈRE TOUTE!

**E**n éprouvant le besoin de préciser, dans un communiqué (voir «Témoignages» d'hier), que «(son) action a été, ici ou là, mal interprétée (...)», André Thien-Ah-Koon avoue qu'il s'est au moins mal fait comprendre — le comble pour un homme politique! En ajoutant qu'il continuerait «à (se) comporter en simple militant catholique au sein du mouvement», il reconnaît l'implici-

tement qu'il est allé trop loin. Le député-maire du Tampon a évidemment le droit d'avoir les convictions religieuses de son choix, mais pas celui de les imposer à force de manifestations tapageuses, et encore moins celui de choisir le moment d'un voyage de Aubry hors de l'île pour se comporter en chef de file de l'Eglise catholique!

Il y a trois jours, TAK montait en

première ligne, avec toute son Intendance municipale, au son du «Vade retro, satanas». Aujourd'hui, c'est lui qui fait machine arrière, au nom — dit-il — des mêmes convictions. Les voles du seigneur sont décidément d'autant plus impénétrables qu'elles s'expriment par la voix d'un politicien sans scrupule.

P.D.

